

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté de Promulgation n° 609 promulguant le décret n° 52-519 du mai 1952 modifiant le décret n° 46-2699 du 26 novembre 1946 portant attribution d'indemnité de fonctions dans les Territoires d'Outre-Mer aux fonctionnaires appelés à remplir par intérim des fonctions judiciaires.

n° 609

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
5 juin 1952

Numéro JO
n° 7 du 01/07/1952

Date du numéro
1 juillet 1952

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable au Territoire par décret du 18 juin 1884 ;

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est promulgué, en Côte Française des Somalis, le décret n° 52-519 du 10 mai 1952 modifiant le décret n° 46-2699 du 26 novembre 1946 portant attribution d'indemnités de fonctions dans les Territoires d'Outre-Mer aux fonctionnaires appelés à remplir par intérim des fonctions judiciaires (J.O.R.F. n° 114 du 11 mai 1952). Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Le Gouverneur.N. SADOUL.